DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Bourso Climat

Compartiment de la SICAV BOURSO INVEST soumis au droit français

Société Générale Investment Solutions (France), Groupe SOCIETE GENERALE
FR001400RWM2

https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr
Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Société Générale Investment Solutions (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Société Générale Investment Solutions (France) est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 23/07/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG)

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

Le compartiment Bourso Climat est un compartiment nourricier du compartiment maître MSCI EMU Paris-Aligned Climate UCITS ETF (IE00BL6K8D99) de la SICAV de droit irlandais iShares VII Public Limited Company. L'objectif de gestion du compartiment nourricier est identique à celui du compartiment maître. À ce titre, le compartiment nourricier investit à hauteur de 85% minimum de son actif dans le fonds maître.

Ce Compartiment est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

La stratégie de votre fonds est identique à celle du compartiment du fonds maître à savoir :
L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à offrir aux investisseurs un rendement total, en tenant compte à la fois des rendements de capital et de revenus, qui reflète le rendement de l'indice MSCI EMU Climate Paris Aligned Benchmark Select PAB Index, dividendes nets réinvestis.

La performance du fonds nourricier peut être inférieure à celle du fonds maître du fait de ses propres frais de gestion et de sa valorisation au cours de clôture de l'ETF.
Par ailleurs, une décorrélation pourra également être constatée au moment de la distribution semestrielle des sommes distribuables du maître.

Politique d'investissement du fonds maître :
Pour atteindre son objectif d'investissement, la politique d'investissement du Compartiment consiste à investir dans un portefeuille de titres de participation composé, dans toute la mesure du possible, de titres composant l'indice MSCI EMU Climate Paris Aligned Benchmark Select PAB Index, l'Indice de référence de ce Compartiment. Le Compartiment vise à répliquer les composantes de l'Indice de référence en détenant tous les titres constituant l'Indice de référence dans des proportions similaires à leurs pondérations au sein de l'Indice de référence.
Afin de répliquer son Indice de référence, ce Compartiment peut investir jusqu'à 20% de sa Valeur de l'actif net dans des actions émises par une même entité. Cette limite peut être portée à 35% pour un seul et même émetteur en cas de conditions de marché exceptionnelles.

Le Compartiment ne dispose pas du Label ISR de l'Etat Français.

La Devise de référence d'iShares MSCI EMU Paris-Aligned Climate UCITS ETF est l'euro (€).

Le Compartiment investira au moins 80% de ses actifs dans des actions et titres équivalents et du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA) investira au moins 75% de son actif dans des actions émises par des sociétés qui ont leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

Le fonds maître *peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net dans des instruments du marché monétaire.*

Le fonds maître *peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens du marché ou en FIA et fonds d'investissement de droit étranger du marché.*

Le gestionnaire d'investissement peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) pour atteindre l'objectif d'investissement du fonds maître.

Les IFD peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. La proportion maximale de la Valeur de l'actif net pouvant faire l'objet de swaps de rendement total (total return swaps) est de 100%.
Politique d'investissement durable du fonds maître :
Les investissements directs du Compartiment satisfont, au moment de leur achat, aux exigences de l'Indice de référence du Compartiment en matière d'ESG et/ou de notations ESG. Le Compartiment peut continuer à détenir des titres qui ne sont plus conformes aux exigences de l'Indice de référence du Compartiment en matière de critères ESG et/ou de notations ESG jusqu'à ce que les titres concernés cessent d'être compris dans l'Indice de référence et qu'il soit possible et pour autant que cela soit praticable de liquider les positions.

Politique et bilan ESG du fonds maître :
Dans le cadre du respect des Règles ESG de l'AMF, le Compartiment adoptera une approche « meilleur de sa catégorie » de l'investissement durable qui représentent les meilleurs émetteurs du point de vue ESG (sur la base des critères ESG de l'Indice de référence) au sein de chaque secteur d'activités concerné couvert par l'Indice de référence. Plus de 90% des actifs nets du Compartiment, à l'exclusion des liquidités et des organismes de placement collectif du marché monétaire faisant l'objet d'opérations journalières, sont notés ou analysés conformément aux critères ESG de l'Indice de référence. Pour les IFD, toutes ces analyses ne s'appliqueront qu'aux titres sous-jacents. En adoptant la méthodologie ESG de l'Indice de référence, le Compartiment applique l'approche de revalorisation de l'indicateur extra-financier aux fins des Règles ESG de l'AMF, ce qui signifie que l'indicateur environnemental moyen pondéré du Compartiment (l'indicateur extra-financier concerné du Compartiment) sera 20% meilleur que l'indicateur environnemental moyen pondéré de l'Indice parent (tel que défini ci-dessous), sur la base d'une réduction de l'intensité des émissions de carbone.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au département des Titres et de la Bourse de la Société Générale (32 rue du Champ de Tir – 44000 Nantes) au plus tard à 11h00 le jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés et par IZNES au plus tard à 10h30 pour les actions réservées aux investisseurs personnes morales agissant pour compte propre à inscrire ou inscrites au nominatif au sein du DEEP (Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé).

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie chaque jour où les marchés Euronext Amsterdam sont ouverts.

Les parts ou actions de l'ETF maître sont évaluées à leur cours de clôture (Bourse d'Amsterdam).

Le compartiment capitalise intégralement les sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées).

Type d'investisseurs visés : Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur et ne peut être souscrite par des US Persons ou assimilés.

Recommandation : Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

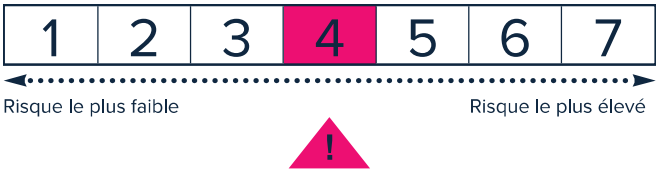
Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

La valeur d'actif nette de la SICAV est disponible sur le site internet :
https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Si les sommes qui vous seront versées le sont dans une autre monnaie, votre gain final dépendra du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Veuillez vous référer au Prospectus de iShares MSCI EMU Paris-Aligned Climate UCITS ETF pour plus de détails sur les autres risques importants qui peuvent s'appliquer à ce produit.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si le produit n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indicateur de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 000 €	3 630 €
	Rendement annuel moyen	-60.00%	-18.40%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 030 €	10 350 €
	Rendement annuel moyen	-19.70%	0.70%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 850 €	14 360 €
	Rendement annuel moyen	8.50%	7.50%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 190 €	17 820 €
	Rendement annuel moyen	41.90%	12.30%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre septembre 2017 et septembre 2022.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre juillet 2019 et juillet 2024.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre mars 2020 et mars 2025.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	59 €	425 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.59%	0.62% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.12% avant déduction des coûts et de 7.50% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	0 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.59% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	59 €
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre SICAV ne prélevant aucune commission de rachat.
La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du compartiment.
Un mécanisme de Swing Pricing peut être mis en oeuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail :
Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/contact/

Autres informations pertinentes

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou sur le site : https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr